

RAPPORT D'ÉVALUATION
**Institut Supérieur d'Arts et de Design de
Toulouse**

Projet d'offre de formation pour le contrat
2022-2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Rapport publié le 16/12/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Simon d'Hénin, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).

Présentation

Établissement public de coopération culturelle (EPCC) depuis 2011, l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse (isdaT) est riche de diverses origines et mutations. L'EPCC regroupe l'ancien Centre d'études supérieures musique et danse, appelé alors Département spectacle vivant, et l'École supérieure des Beaux-arts, dénommée dès lors Département Beaux-arts.

Depuis 2021, l'isdaT n'a officiellement plus de départements mais cinq unités pédagogiques complémentaires : musique, design, design graphique, art et danse.

Concernant le projet présenté, l'École délivre les diplômes nationaux suivants :

- le Diplôme national d'art (DNA) option *Art*, pour lequel est conféré le grade de licence ;
- le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art*, pour lequel est conféré le grade de master ;
- le DNA option *Design* (ouvrant actuellement à deux parcours : sans mention complémentaire, et mention *Design graphique*), pour lequel est conféré le grade de licence ;
- le DNSEP option *Design* (ouvrant aux deux parcours possibles, *Design* et *Design*, mention *Design graphique*), pour lequel est conféré le grade de master. Quoique présentées comme deux diplômes distincts, ces deux mentions répondent au même référentiel RNCP et ont été évaluées ensemble lors de l'évaluation de la période.

Le projet présenté propose de reconduire avec modification les formations en *Art* et le parcours *Design* mention *Design Graphique*. Le dossier déposé annonce la volonté de modifier le parcours DNA et DNSEP *Design*, pour construire deux mentions spécifiques : *Design objet* et *Design espace* (dénominations provisoires).

L'isdaT dispose depuis 2016 de sa propre unité de recherche, soutenue par la Direction générale de la création artistique.

L'École oriente son projet d'établissement vers la double spécialité *Art* et *Design*. Afin de renforcer cette identité, la dimension *Design* a été ajoutée à la dénomination de l'Institut en 2021 et une nouvelle identité graphique a été inaugurée pour l'occasion. L'isdaT bénéficie d'une place singulière à la fois à l'échelle régionale et est l'un des seuls établissements français à proposer des enseignements dans les différentes disciplines : arts, design, musique et danse. La réorganisation des études en musique et danse pour des Diplômes d'État de musique et de danse (DE) et le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) a permis d'obtenir en 2014 l'accréditation de ces formations par le ministère de la Culture.

Les formations entretiennent des liens étroits dans le cadre de la recherche avec le milieu académique local et régional (COMUE de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Conférence des écoles supérieures d'Art (réseau César) de la région Occitanie, Institut national des sciences appliquées de Toulouse, École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, Institut d'études politiques de Toulouse).

L'isdaT est géré par un conseil d'administration présidé par une élue à la Culture de la Ville de Toulouse et est financé en 2020 à 67.6 % par la Ville, à 1.2% par Toulouse métropole et à 20.9% par l'État pour un budget total de 6.8 millions d'euros. Les équipes pédagogiques, administratives et techniques représentent, en 2020, 93 équivalents temps plein (ETP) dont 46 professeurs (hors musique et danse) et 14 assistants d'enseignement artistique. L'effectif étudiant est de 420 inscrits en 2020-2021.

L'isdaT se déploie sur cinq sites principaux représentant environ 14 000 m² :

- Quai de la Daurade : enseignements en art, design et design graphique, espace de diffusion, ateliers techniques, secrétariats et administrations pédagogiques, administration générale de l'établissement ;
- Saint Pierre des cuisines : studios de danse et administration de la danse, des espaces mis à disposition par le Conservatoire à Rayonnement Régional ;
- Siège du Conservatoire et annexe de La Vache pour une partie de la pratique musicale ;
- L'université Toulouse — Jean Jaurès pour les cours théoriques de musique ;
- Music'Halle pour la pratique des musiques actuelles amplifiées.

La dimension immobilière est aujourd'hui un frein au développement de l'Institut, les locaux étant dispersés et pour certains peu adaptés aux besoins pédagogiques identifiés.

Avis sur les formations proposées

Le projet de formation présenté par l'Institut s'articule autour du renforcement de la professionnalisation des formations, ainsi que sur la singularisation des parcours en design.

Sur le volet *Art*, le projet de formation de l'isdaT propose une formation progressive et généraliste en art qui s'inscrit dans le prolongement de ce que l'Établissement avait mis en place pour la période précédente. La formation est ainsi toujours conçue et dispensée par une équipe pédagogique aux profils complémentaires et diversifiés, de haut niveau, à laquelle s'associent des personnalités extérieures à l'établissement.

Les liens avec « le monde réel » seront renforcés, afin de permettre une transition facilitée entre le temps d'école et l'après. L'isdaT souhaite ainsi mettre en place des actions et événements permettant aux étudiants et/ou aux jeunes diplômés de se mettre en situation de pratique professionnelle (expositions auto-générées, partenariats locaux et nationaux, résidence parisienne, etc.).

En réponse aux recommandations formulées par le Hcéres, l'isdaT souhaite revaloriser la formation au niveau DNA *Art*, et intégrer des dispositifs de professionnalisation afin de rendre cette séquence potentiellement « auto-portante » dans le cadre d'un parcours court.

Sur le volet *Design*, la mention *Design graphique* se transforme en accord avec les évolutions des territoires de la discipline alors que l'option *Design* est modifiée en profondeur. En effet, le parcours actuellement dénommé *Design* proposerait à terme deux mentions différentes, *Objet* et *Espace* (les dénominations étant encore temporaires). Ce travail de singularisation fait fortement écho aux recommandations formulées par le Hcéres concernant la lisibilité des parcours en *Design*. Il faut saluer la célérité de l'Institut à se saisir de ces avis. Les deux parcours distincts sont encore en cours de conception ; ils s'appuieront sur l'offre existante mais s'en distingueront également notamment en développant une nouvelle relation au « terrain », en construisant une place aux sciences humaines et sociales et à leurs outils et en réinterrogeant les enjeux technologiques et numériques. Première étape, un concours différencié a été mis en place pour la session 2021, même si la première année restera commune. Les évolutions à venir en terme de contenus et de modes pédagogiques ne sont pas connues et il n'est donc pas possible d'avoir un avis global sur les formations DNA et DNSEP *Design* (hors mention *Design graphique*).

Un des grands chantiers de la nouvelle direction pour la période 2021-2026 est la professionnalisation, qu'elle souhaite renforcer par de nombreux dispositifs, et l'accompagnement des jeunes diplômés. La place des stages dans les différentes formations est ainsi revue, y compris en offrant des possibilités de stages longs professionnalisants post-diplôme. Une cellule « développement », qui sera mise en place progressivement, devrait également permettre plus d'interactions en cours de cursus avec les acteurs du monde socio-économique. Un nouveau module de professionnalisation est également programmé, tout comme la possibilité d'une année de césure. De plus, les liens existants avec l'incubateur Pépite (entrepreneuriat) seront également renforcés. Ces points répondent aux recommandations formulées par le Hcéres.

L'isdaT est en train d'engager également des démarches de développement à l'international en s'appuyant notamment sur une réévaluation des conventions existantes. La mise en place d'une cellule de développement devrait permettre un meilleur accompagnement à la mobilité sortante, que ce soit des élèves ou des personnels, que l'Établissement souhaite fortement encourager.

Les voyages d'étude seront aussi revalorisés, afin de permettre aux étudiants d'approcher de multiples formes de pratiques professionnelles. L'enseignement bilingue au sein de certaines formations est à l'étude, au travers du recrutement d'un enseignant étranger qui pourrait enseigner sa discipline dans sa propre langue.

Le projet prévoit le maintien des activités de recherche. D'autre part, l'Institut souhaite renforcer l'articulation recherche/enseignement, au travers notamment d'un dispositif innovant « d'élèves moniteurs ». Ce dispositif devrait permettre à la fois un meilleur dialogue entre les initiatives de recherche et les formations DNA/DNSEP,

mais aussi permettre de continuer d'explorer les possibles liés à la pluridisciplinarité fortement présente dans les murs (relations avec les filières musique et danse).

Avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels

L'isdaT est un établissement qui a accueilli récemment une nouvelle direction après dix années de restructuration continue. La nouvelle direction souhaite pérenniser la place de l'institution, en consolidant ses ressources propres, en renforçant la visibilité et le rayonnement de l'institut, et en achevant la reformulation des parcours proposés.

La direction de l'isdaT a pris en compte les remarques émises lors de l'évaluation bilan de le Hcéres concernant le pilotage de la formation afin d'y apporter des améliorations. Des changements sont prévus et d'autres ont déjà été expérimentés dans le cadre de la session de concours 2021.

Des réflexions sont engagées avec la Mairie de Toulouse, afin d'établir une stratégie immobilière permettant à l'Institut d'assurer son développement dans les années à venir. Il s'agit d'un point de vigilance majeure, car la capacité de l'institut à opérer demain ses missions principales dépend fortement d'une évolution favorable sur ce point à court terme.

Afin de poursuivre son évolution, l'Établissement souhaite se doter ou développer deux modules de son organisation ; le service développement et la cellule égalité/diversité. La cellule égalité s'appuie sur les travaux entamés en 2019 concernant la charte égalité/parité et formalise l'implication volontaire et remarquable de l'Institut dans l'évolution de la diversité au sein de l'établissement. L'initiative est encourageante mais ces évolutions s'inscrivent en général dans un temps long et il conviendra d'être vigilant quant aux effets réels de ces dispositifs. Le service développement, aux fonctions nombreuses et au périmètre large, aura pour mission d'aider l'établissement à développer ses ressources propres (partenariats, Formation tout au long de la vie, taxe d'apprentissage), de renforcer les liens des étudiants et des jeunes diplômés avec le tissu socio-économique local (partenariats, accueils en stage, voyages d'étude) et d'assurer le suivi de cohorte aujourd'hui déficient. La constitution de cette cellule, aux contours encore flous, et les recrutements afférents devront être un point d'attention majeur.

Ces deux modules devraient également participer du développement d'une culture de la démarche qualité partagée au sein de l'établissement. Il conviendra cependant de veiller à ce que cette culture ne se limite pas à l'évaluation des enseignements et au suivi d'insertion, mais s'articule autour des notions de concertation et de co-construction intégrant tous les acteurs internes et proches de l'Institut.

Une réflexion particulière porte sur le déploiement de l'établissement à différentes échelles. L'isdaT bénéficie d'une inscription forte dans son territoire local, qu'il souhaite renforcer grâce à l'organisation d'événements et des partenariats avec des acteurs académiques et économiques spécifiques. La direction de l'isdaT a adopté une position d'ouverture quant aux observations effectuées sur son positionnement international par le Hcéres et a mis à l'étude dans son projet des idées pour répondre au mieux et rapidement aux problématiques soulevées. La réévaluation des conventions en cours, la volonté de développement d'un écosystème avec la péninsule ibérique et le pourtour méditerranéen, l'inscription dans des projets de recherche internationaux et l'incitation forte aux mobilités sortantes et entrantes, sont les premières briques d'un rayonnement international en construction. L'Établissement s'investit également dans des événements à portée internationale, comme la biennale de l'édition, afin de renforcer sa visibilité. Les bénéfices des différentes mesures incitatives prévues pour faciliter les mobilités étudiantes et rendre possible les mobilités enseignantes et des personnels administratifs, devront être évalués dans le temps.

La consolidation de l'activité de recherche est engagée, même si l'absence de statut spécifique pour les enseignants impliqués dans les activités de recherche est un frein mis en avant par l'Établissement. Il est à

noter qu'une attention particulière a été portée à la valorisation et à la diffusion des produits de l'activité de recherche.

L'Institut est engagé depuis deux ans dans une démarche de réflexion et de diffusion autour des questions d'égalité, que la direction souhaite étendre aux dimensions liées à la diversité. De plus, la direction souhaite inscrire l'établissement, sur la période à venir, dans le développement d'une charte écologique spécifique.

Concernant l'insertion professionnelle, il est à remarquer les partenariats avec l'incubateur Pépité, sur les questions d'entrepreneuriat et d'innovation en particulier. Ce partenariat permettra à l'École de préciser les offres de formation en design en interaction avec les autres disciplines pour un développement de projets pluridisciplinaires.

Nous pouvons noter que les correctifs issus des recommandations générales et transversales sont globalement intégrés dans les propositions de l'établissement. L'isdaT avec l'arrivée de sa nouvelle gouvernance poursuit ses mutations liées à la réorganisation déployée sur les dix dernières années.

Conclusion

L'isdaT Toulouse est une école pluridisciplinaire, attractive et singulière. Elle propose une formation en art et en design, généraliste, solide et riche intégrée dans un panel de formations particulièrement stimulant. À la faveur d'un changement de direction, l'Établissement affirme un tournant important dans la définition de stratégies structurantes notamment dans le cadre du développement de ressources propres, du déploiement à l'international, du renforcement de la professionnalisation et de la réaffirmation d'une identité liée au design.

La création ou la réactivation de dispositifs d'accompagnement (expositions auto-générées, résidences, stages post-diplôme) permettent à l'École de construire un accompagnement certain des jeunes diplômés.

Le dossier soumis présente les points forts existants et leur consolidation. Des ébauches d'adaptation sont présentées pour travailler des points faibles identifiés par l'évaluation de la période échue (dispositifs de professionnalisation, lisibilité de l'offre en *Design*). Les formations en *Art* sont reconduites tout en effectuant un travail spécifique sur les éléments de professionnalisation. Les formations en *Design Graphique* évoluent avec des adaptations incontournables pour la discipline. L'inscription dans l'organisation d'une Biennale internationale permet de projeter des évolutions plus ambitieuses à moyen terme. Le travail concernant le positionnement du DNA et du DNSEP *Design* (actuellement sans mention complémentaire) est à encourager mais des éléments concrets, sur la forme comme sur les contenus, sont manquants pour évaluer précisément la proposition (articulation avec les studios existants, création de nouveaux contenus, définition des débouchés professionnels, articulation avec les programmes de recherche).

Les formations bénéficient de beaucoup d'atouts et les travaux stratégiques engagés doivent permettre de développer des écosystèmes pertinents à trois échelles : la métropole de Toulouse, l'échelle nationale et l'échelle internationale avec une focalisation sur la péninsule ibérique et le pourtour méditerranéen. Le projet de l'isdaT tend à réaffirmer la place du design dans l'offre de formation, à assurer sa lisibilité et sa visibilité. L'Institut souhaite s'appuyer sur la forte pluridisciplinarité présente en son sein et déployer des organisations et des actions fortes sur la période à venir.

Les enjeux et la nécessité de l'évaluation ont été identifiés et le désir de la nouvelle direction de répondre aux problématiques que le bilan de la précédente période pose est à souligner, et les initiatives pour y remédier sont à encourager. L'implication des différents acteurs de l'Établissement dans une démarche concertée semble toutefois encore perfectible.

Avis sur les formations

Intitulé de la formation	Avis sur l'accréditation
DNA <i>Art</i>	Avis favorable
DNSEP <i>Art</i>	Avis favorable
DNA <i>Design</i>	Avis réservé avec recommandations concernant la création de deux nouvelles mentions <i>Design objet</i> et <i>Design espace</i> : étant à l'état de projet, il est nécessaire de veiller à leur prochaine mise en place de manière cohérente avec l'ensemble de la formation ainsi renouvelée.
DNSEP <i>Design</i>	Avis réservé avec recommandations : concernant la création de deux nouvelles mentions <i>Design objet</i> et <i>Design espace</i> : étant à l'état de projet, il est nécessaire de veiller à leur prochaine mise en place de manière cohérente avec l'ensemble de la formation ainsi renouvelée.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)